Règlement Défilé Cosplay Animasia Saint-Médard-en-Jalles 2024

GENERAL

● Dans le cadre du Festival Animasia Saint-Médard-en-Jalles 2024, l'association Mandora organise un défilé de cosplay ouvert à toutes et tous.

● La date du défilé est fixée au dimanche 28 avril 2024 de 16h30 à 18h00.

MODALITE COSPLAY DIMANCHE

● Le défilé étant ouvert aux spectateurs de tous les âges et sensibilités, les prestations des participants se doivent d'être « tout public ».

● Le défilé de cosplay accueille un nombre limité d'inscriptions. Ces limites peuvent être modifiées, sans préavis, par l'organisation Cosplay en fonction du planning général du festival.

PARTICIPATION

● La participation à ce défilé est gratuite.

● Une autorisation de droit à l'image ainsi qu'une autorisation parentale (pour les mineurs uniquement) sont obligatoires et doivent être remises à la personne en charge du défilé.

● La participation au défilé est tributaire de la pré-inscription dûment réalisée sur le net.

● La pré-inscription au cosplay se compose du renvoi du formulaire d'inscription au cosplay dûment rempli ainsi que de la bande-son respectant le temps maximum donné pour chaque solo/groupe.

● L'Organisation Cosplay se donne une semaine pour répondre à votre participation. Passé

ce délai, si vous n'avez pas reçu de réponse, c'est que votre mail n'a jamais été reçu. N'hésitez pas à vous renseigner et renvoyer votre pré-inscription à contact@lenno.fr .

● Les pré-inscriptions sont à remplir avant le vendredi 19 avril, 23h59, date limite pour participer au défilé mais peut cependant fermer plus tôt si le nombre de personne maximum a été atteint avant.

● Un mail définitif vous sera envoyé quelques jours avant le festival avec toutes les informations définitives relatives au déroulement du défilé.

● Les personnes dont la pré-inscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter au Point Cosplay et aux horaires indiqués dans les mails de briefing en amont du festival pour transformer leur pré-inscription en inscription.

● Les participants au défilé cosplay n'ont pas de besoin de réserver leurs places sur la billetterie de l'événement ; des places leur seront envoyées directement et uniquement pour les participants.

MODALITE GROUPE

● Le terme « Inscriptions Groupes » désigne toute inscription en vue d'une prestation faisant intervenir plus d'un participant sur scène.

● Chaque groupe doit désigner un responsable de groupe majeur qui s'engage à fournir à l'organisation Cosplay, les documents nécessaires à l'inscription de chacun des membres de son groupe (définis dans le formulaire de pré-inscription).

● Le responsable s'engage à respecter et à faire respecter à tous les membres de son groupe le présent règlement, et les différentes instructions qui pourront lui être transmises par l'organisation Cosplay, sans condition.

● Sur place, il devra s'assurer que tous les membres sont présents et que les documents fournis pour la prestation scénique fonctionnent correctement.

COMPORTEMENT ET RESPECT

● Tout participant coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors du défilé de cosplay sera immédiatement exclu du festival de façon définitive.

TEMPS ET BANDE SON

● Durée de la prestation/bande-son :
- Solo : 1 minute maximum

- Duo : 2 minutes maximum
- Groupe : 3 minutes maximum

● Les participants dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront fournir le fichier audio au **format MP3 uniquement**.

● Les fichiers doivent être parfaitement identifiés (avec vos prénoms, noms, celui du groupe ou du personnage incarné).

● L'organisation cosplay se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini ou si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibrage des sons). L'organisation cosplay ne pourra être tenu responsable en cas de problèmes de compréhension liés à la sonorisation de la scène.

SECURITE SUR SCENE

● Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis...), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors de scène.

● Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, paintball ou assimilé). Les armes construites en carton, mousse ou autres matières plastiques non dangereuses seront acceptées.

● Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».

● Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail contact@lenno.fr

DECORS

● Les décors trop imposants pourront être refusés par l'organisation cosplay. Merci de vérifier que ceux-ci ne dépassent pas les 2 mètres de hauteur et pèsent moins de 7 kilos si vous souhaitez que nous vous les installions sur scène.

DETAILS TECHNIQUES

● L'association Mandora met à la disposition des participants des loges pour se changer, sous contrôle lors du défilé. Seule l'équipe de l'association Mandora est habilitée à permettre l'accès aux loges, qui pourront s'effectuer 1h seulement avant le début du défilé. Par mesures de sécurité, l'entrée aux loges sera filtrée et chaque participants devra demander au préalable l 'autorisation pour y accéder. Les accompagnants ne participants pas au défilé ne pourront pas accéder aux loges, exception faite pour les mineurs.

● L’Organisation Cosplay ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de vol d’objets au sein des loges.

BRIEFING

● Après transformation de leur pré-inscription en inscription, les participants devront être présents à l’endroit indiqué par l’organisation Cosplay, et ce à l'horaire précisé.

● Un briefing des participants sera alors fait pour détailler le mode d’accès à la scène et le mode et l'ordre de passage définitif. Les participants pourront alors poser leurs dernières questions à l’organisation Cosplay.

● Les participants absents, à l’heure et l’endroit indiqué, ne pourront se présenter sur scène.

● Leur passage effectué, les participants seront invités à quitter les coulisses pour laisser la place aux participants suivants

SIGNATURE

Fait à :
Le :

Signature :